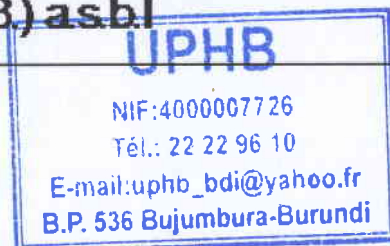


**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{émé} Avenue Rue du Marché N°78

***Termes de référence pour recrutement d'une équipe de coordination du projet
de la détection précoce du handicap pour une intervention réussie chez
l'enfance au Burundi « Kura Wisanzuye Kibondo »***

I. CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de son programme d'appui à l'amélioration des conditions de vie et d'inclusion des personnes handicapées, en particulier les enfants, l'Union des Personnes Handicapées du Burundi "UPHB" a obtenu une subvention additionnelle de la Fondation Liliane pour un projet intitulé : « *Détection précoce du handicap pour une intervention réussie chez l'enfance au Burundi* ». Pour la domestication locale, ce projet est aussi dénommé « **Kura Wisanzuye Kibondo** » pour signifier " **Sois fier et épanoui mon enfant**". Ledit projet sera réalisé en consortium avec les organisations partenaires ODDBU et COPED.

Le projet vient contribuer à l'autonomisation des enfants handicapés pour relever certains défis majeurs à différents niveaux à savoir :

Au niveau des ménages et de la communauté (1) une perception négative face à l'handicap (la naissance d'un enfant handicapé est perçue comme une fatalité et une charge pour la famille); (2) les ménages d'enfants handicapés vivent souvent dans des conditions très précaires bien qu'ils continuent à mettre au monde des enfants, alors cela pèse sur le niveau de prise en charge du handicap; (3) l'ignorance des ménages sur les origines et les signes du handicap avec des conséquences négatives sur la vie et le futur de leurs enfants présentant des déficiences.

Au niveau des intervenants (4) les problèmes spécifiques des enfants handicapés ne sont pas encore intégrés dans le paquet des prestations des agents de santé communautaire (ASC) et autres intervenants communautaires ; (5) la méconnaissance des prestataires de services sur les signes/symptômes du handicap et les différents types d'handicap, d'où les questions fondamentales de certains parents sur leurs enfants avec handicap souvent sans réponses, ils perdent l'espoir sur l'avenir de leurs enfants ; (6) aux centre de rééducation, il y a carence des équipements pour la médecine physique et de réadaptation comme le prescrit les normes de médecine physique de réadaptation ; (7) les différents intervenants n'ont pas d'attention à l'expression des émotions des parents surtout car ces derniers, en première ligne, ne savent pas l'importance des premières années de vie pour le développement ultérieur, encore plus vrai, pour un enfant porteur d'handicap.



Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) asbl



Nif : 4000007726

NIF:4000007726
Tél.: 22 22 96 10
E-mail:uphb_bdi@yahoo.fr
B.P. 536 Bujumbura-Burundi

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

Au niveau de la gouvernance locale et nationale (8) Les autorités à différents niveaux semblent ne pas connaître le cadre légal régissant les droits de l'enfant avec handicap et ne sont pas à mesure d'orienter les parents d'enfants handicapés pour la prise en charge; (9) l'égalité des chances comme la non-discrimination est loin d'être appliquée en matière d'accès aux droits et services en faveur de l'enfant handicap; (10) la question de l'éducation préscolaire des enfants handicapés et de soutien en termes d'appui compensatoire aux ménages abritant ces enfants n'attirent pas encore l'attention de certains intervenants dans le domaine de l'enfance compte tenu de la cherté des services de rééducation.

Préoccupé par cette problématique, le consortium UPHB/ODDBU/COPED s'engage à aborder ces questions avec une stratégie d'inclusion communautaire des enfants handicapés de moins de 5 ans visant l'amélioration de leurs conditions de vie sous différents aspects comme définis dans le projet « Kura Wisanzuye Kibondo ». Des solutions à ces défis identifiés chez les petits enfants handicapés de 0 à 5 ans dans notre pays font partie intégrante de l'initiative du consortium sous le lead de l'UPHB

Le projet sera exécuté dans 4 provinces dont Bujumbura, Bururi, Makamba et Muramvya et dans 8 communes du pays qui sont : Isale et Mubimbi pour la province de Bujumbura ; Matana et Mugamba pour la province Bururi ; Makamba et Kibago pour la province Makamba ainsi que Kiganda et Mbuye pour la province Muramvya.

a. But du projet :

« D'ici 3 ans, les conditions de vie des enfants handicapés de moins de cinq ans sont durablement améliorées grâce à l'amélioration des services et à une société plus inclusive dans les 8 communes cibles du Burundi ».

b. Objectif général :

Contribuer à l'amélioration du bien-être des enfants âgés de 0 à 5 ans vivant avec handicap et à l'insertion socio-économique de leurs ménages dans les provinces de Bujumbura, Bururi, Makamba et Muramvya.

Pour cela, 2 objectifs spécifiques sont visés :

1. L'identification, le référencement et la prise en charge des enfants handicapés de moins de 5 ans permettent d'améliorer durablement leurs conditions de vie dans 8 communes de 4 provinces du Burundi ;

**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) asbl**



NIF:4000007726

Tél.: 22 22 96 10

E-mail:uphb_bdi@yahoo.fr

B.P. 536 Bujumbura-Burundi

Nif : 4000007726

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

2. Les communautés et les parents reconnaissent les besoins des enfants handicapés de moins de 5 ans et ont les moyens et les connaissances pour exiger les services nécessaires à l'amélioration de la vie de leurs enfants.

Sur la base des objectifs spécifiques, un projet de cadre logique avec des domaines de résultats a été développé et doit être finalisé au début du projet.

Pour cela, l'UPHB désire recruter **un chef de projet** et **un comptable** dont la description des postes et compétences requises pour chaque poste sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

II. DESCRIPTION DES POSTES

A. Chef de projet

1. Principales tâches

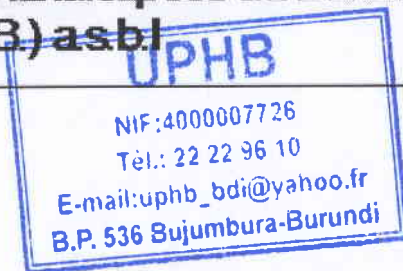
Sont conférées au Chef de projet « KURA WISANZUYE KIBANDO », les tâches principales suivantes :

- Gérer au quotidien le projet « Kura Wisanzuye Kibondo » ;
- Coordonner les équipes de personnel tant volontaire qu'à temps plein dans les communes et provinces du projet ;
- Collaborer étroitement avec les consultants impliqués dans les études et évaluation du projet ;
- Collaborer étroitement avec les différentes parties prenantes dans la zone du projet ;
- Organiser et guider la planification trimestrielle et annuelle opérationnelle des activités et du budget ;
- Participer aux séances d'orientation sur le projet ;
- Participer aux réunions du personnel organisé par l'UPHB ;
- Assurer l'application du contenu des outils de suivi/ évaluation et de collecte des données périodiques en étroite collaboration avec le responsable de suivi et évaluation du consortium ;
- Assurer la supervision du projet en collaboration avec le responsable de supervision du projet même dans les provinces du projet ;
- Collaborer avec les responsables de suivi/évaluation et de supervision pour assurer la collecte, la saisie des données, l'analyse des données et le rapportage du projet.

**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726



Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{émé} Avenue Rue du Marché N°78

2. Tâches spécifiques

Le chef de projet a des tâches spécifiques suivantes :

- Collecter toutes les informations nécessaires en temps réels pour le rapportage périodique (trimestriel et annuel) ;
- Assurer la gestion des congés du personnel ;
- Etablir des rapports techniques, financiers périodiques, en collaboration avec les animateurs provinciaux, faisant état des progrès réalisés ;
- Présenter le suivi budgétaire périodique aux partenaires du consortium ;
- Collaborer avec la Coordinatrice du Programme d'appui à l'autonomisation des enfants handicapés dans la collecte des données et le renforcement des capacités des Organisations partenaires ;

B. Comptable

1. Principales tâches

Le comptable, sous l'autorité hiérarchique du Responsable administratif et financier de l'UPHB, sera appelé à réaliser les tâches principales suivantes :

- Assurer la logistique du projet « Kura Wisanzuye Kibondo » ;
- Assurer et vérifier la conformité des pièces justificatives des dépenses engagées, faire le classement de ces pièces ;
- Réceptionner et expédier les courriers ;
- Participer à la planification trimestrielle et annuelle opérationnelles ;
- Elaborer les prévisions mensuelles des dépenses de l'UPHB ;
- Faire le suivi et le contrôle des factures transférées aux projets pour paiement et s'assurer de tous les documents de support nécessaires pour l'approbation au paiement
- Participer à la préparation de l'audit financier et comptable ;
- Assurer la gestion du personnel à temps plein et à temps partiel.

2. Tâches spécifiques

Les tâches spécifiques du comptable sont :

- Etablir les rapports financiers périodiques (trimestriels et annuels)
- Etablir les fiches de paiement des salaires, des primes, des IPR et cotisations à l'INSS, etc...
- Etablir le rapprochement bancaire sur base des transferts de fonds et des dépenses ;

B.P.536 Bujumbura* Tél. 22 22 96 10 *compte I.B.B n°701 016915 01-38

3

Union des Personnes Handicapées du Burundi (U.P.H.B.) a.s.bl



Nif : 4000007726

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{émé} Avenue Rue du Marché N°78

- Suivre la gestion des équipements roulants du Projet (Véhicules et motos et leurs clés) en s'assurant que l'entretien, la maintenance, la gestion du carburant et la tenue des carnets de bord sont vérifiés et à jour régulièrement en collaboration avec le chargé de la logistique de l'UPHB;
- Produire des états financiers du projet ;
- Mener à bien toute autre tâche qui lui confiée par son superviseur hiérarchique.

III. RESULTATS TANGIBLES ATTENDUS

1. Disponibilité des données indiquant l'état des progrès de la mise en œuvre du projet ;
2. Des rapports techniques périodiques disponibles axés sur les résultats de mise en œuvre du projet ;
3. Des rapports financiers périodiques disponibles faisant état du suivi budgétaire ;
4. Disponibilité des états financiers du projet.

IV. PROFIL DES CANDIDATS

A. Chef de projet

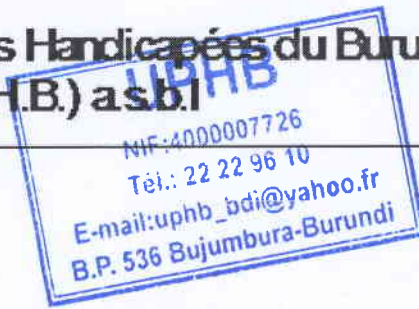
Qualification et Compétences.

- Avoir un niveau de formation minimum de Licence en sciences sociales, Psychologie Clinique, en Droit ou en Développement communautaire ;
- Avoir au minimum de 3 ans d'expérience professionnelle de travail avec les communautés et la coordination des projets sociaux constitue un atout important ;
- Avoir une expérience démontrée dans le monde des ONG et des associations sans but lucratif ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux du mouvement du handicap et des thématiques d'inclusion ;
- Avoir des compétences avancées de la langue française (oral et écrit) et la connaissance de l'Anglais constitue un avantage ;
- Avoir d'excellentes capacités de faciliter des ateliers participatifs de planification axée sur les résultats et du budget ;
- Avoir une grande capacité d'écoute et d'orientation des partenaires ;
- Avoir une grande capacité d'organisation et de communication.

**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726



Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{émé} Avenue Rue du Marché N°78

B. Comptable

Qualification et Compétences.

- Avoir un diplôme universitaire dans le domaine de l'administration et comptabilité ;
- Avoir 3 ans minimum et plus d'expérience au sein d'une organisation non gouvernementale dans les domaines des finances ;
- Avoir des compétences confirmées en gestion efficace et participative ;
- Avoir des capacités développées dans l'utilisation de Word, Excel, internet et e-mail et une bonne expérience dans l'utilisation de certains logiciels de comptabilité ;
- Avoir une excellente expression orale et écrite en Français et en Kirundi.

V. CAPACITES REQUISES

A. Pour le chef de projet

- Bonnes aptitudes de maintien de bonnes relations
- Communicatif, transparent et honnête
- Organisé, bon planificateur et pro- actif
- Leadership visionnaire et éclairé
- Flexibilité et adaptabilité
- Créatif, tolérant au stress avec un sens de qualité de service
- Grande capacité d'écoute et d'orientation des partenaires.

B. Pour le comptable

- Bonnes aptitudes de maintien de bonnes relations ;
- Bonne capacités en communication et transparence ;
- Organisée, bon planificateur et pro- actif ;
- Flexibilité et adaptabilité ;
- Créatif, tolérant au stress avec un sens de qualité de service ;
- Grande capacité d'écoute et d'orientation des partenaires.

VI. CONDITIONS DE TRAVAIL

Chaque candidat au poste est soumis aux conditions de travail de l'UPHB :

1. Le candidat retenu est régi par un contrat d'essai de 3 mois ;
2. Ensuite, si l'essai est concluant, l'employé est soumis à un contrat à durée déterminée ;

B.P.536 Bujumbura* Tél. 22 22 96 10 *compte I.B.B n°701 016915 01-38

3

**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

3. L'employé peut être appelé à assurer toute autre tâche demandée par la hiérarchie de l'UPHB.

VII. DOSSIERS DE CANDIDATURE

➤ **Eléments constitutifs du dossier de chaque candidature**

1. Lettre manuscrite de motivation adressée à Monsieur le Président et Représentant Légal de l'UPHB ;
2. CV détaillé, actualisé et signé ;
3. Copies de diplômes certifiés conformes aux originaux, des certificats et attestations de services rendus selon le poste sollicité ;
4. Attestation d'identité complète actualisée ;
5. Copie de la Carte Nationale d'Identité
6. 3 lettres de recommandations et trois personnes de référence

Les candidats intéressés peuvent déposer leurs dossiers de candidature sous *plis fermés* avec mention : **Offre de candidature au poste de « » pour le projet « Kura Wisanzuye Kibondo »** à l'UPHB sise à KANYOSHA, Quartier Musala, 2^{ème} avenue, Rue du Marché N° 78.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31/01/2023 à 12 h00.

Seuls les candidats retenus seront invités pour la suite des procédures de sélection ; et les dossiers déposés ne seront pas remis.

Les candidats seront enregistrés et apposeront leur signature pour formaliser le dépôt de leur dossier de candidature ;

Les candidatures de personnes handicapées sont vivement encouragées.

N.B :

- 1) *A compétence égale, la Personne Handicapée est retenue*
- 2) *A compétence égale, une femme handicapée est retenue*
- 3) Être disponible immédiatement pour le poste sollicité.



Fait à Bujumbura, le 19/01/2023

**Alexis HATUNGIMANA
PRL/UPHB**